

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS

Arrêté du 17 octobre 1985 portant nomination à la Commission nationale des rapports locatifs

Par arrêté du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports en date du 17 octobre 1985, sont nommés représentants des organisations mentionnées aux articles 2 et 3 du décret n° 82-888 du 18 octobre 1982 modifié relatif à la Commission nationale des rapports locatifs :

*a) Au titre des organisations nationales
représentatives des bailleurs*

Sur désignation de la fédération nationale des offices publics d'H.L.M. :

M. Badet, président ;
M. Martin, secrétaire général ;
M. Villin, conseiller fédéral.

Sur désignation de la fédération nationale des sociétés anonymes d'H.L.M. :

M. Lair, président ;
M. Lallement, membre du conseil fédéral ;
M. Laure, membre du conseil fédéral.

Sur désignation de la fédération nationale des sociétés d'économie mixte, de construction, d'aménagement et de rénovation :

M. Leroy directeur ;
M. Trani, administrateur ;
M. Dreyfus, administrateur.

Sur désignation de la société centrale immobilière de la caisse des dépôts :

M. Pascal, président-directeur général ;
M. Figeat, directeur ;
M. Gallou, directeur adjoint.

Sur désignation de l'association des propriétaires sociaux :

M. Lerbre, président ;
M. Cochard, délégué général ;
M. Goujon, secrétaire.

Sur désignation de la fédération française des sociétés d'assurances :

M. Ruscon ;
M^{me} Chauvin ;
M. Bouteloup.

Sur désignation du groupement des sociétés immobilières d'investissement :

M. Long, président ;
M. Leclerc ;
M. Pochon.

Sur désignation de l'union nationale de la propriété immobilière :

M. Morel, vice-président ;
M. Binetruy, secrétaire général ;
M. Dupuis, directeur général.

*b) Au titre des organisations nationales
représentatives des gestionnaires*

Sur désignation de la confédération nationale des administrateurs de biens :

M. Baratte, président d'honneur ;
M. Dauchez, président ;
M. Coulon, président de la C.N.A.B. Paris - Ile-de-France.

Sur désignation de la fédération nationale des agents immobiliers :

M. Lemiale, président ;
M^{me} Artis, président adjoint ;
M. Lorenzetti, président de la commission nationale d'administration de biens.

Sur désignation de l'union nationale des intermédiaires et transactionnaires :

M. Mercier, président ;
M. de Broucker, administrateur de biens ;
M. Dumont, administrateur de biens.

Sur désignation du syndicat national des professionnels immobiliers :

M. Vitrant, président ;
M. Jeanne, vice-président ;
M. Grammatico, administrateur de biens.

c) Au titre des organisations représentatives des locataires

Sur désignation de la confédération nationale du logement :

M. Giacomo, président ;
M. Outin, secrétaire confédéral ;
M^{me} Pelisson, membre du bureau confédéral.

Sur désignation de la confédération générale du logement :

M. Raillard, président ;
M^{me} de Freminville, secrétaire générale ;
M^{me} Lahaye, secrétaire nationale.

Sur désignation de la confédération syndicale des familles :

M. Boue ;
M. Jacotin ;
M. Drigny.

Sur désignation de la confédération syndicale du cadre de vie :

M. Le Duc, secrétaire national ;
M. Houdeville, secrétaire national ;
M. Mano, administrateur.

*d) En raison de leur vocation générale
et de leurs actions dans le domaine du logement*

Sur désignation de l'union des fédérations d'organismes d'H.L.M. :

M. Renaudin, chargé de mission ;
M. Maindrault ;
M. Gauducheau.

Sur désignation de l'union nationale des associations familiales :

M. Bellanger, administrateur ;
M. Fortane, administrateur ;
M. Marchal, chargé de mission.

Sur désignation de l'association des maires de France :

M. Blanchon, rapporteur ;
M. Gossot, membre du comité directeur ;
M. Cathala.

M. Mercadal (Georges) est nommé président de la Commission nationale des rapports locatifs.

Le mandat du président et des membres de la Commission nationale des rapports locatifs prend effet à compter du 22 octobre 1985.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté du 10 octobre 1985 autorisant l'exercice de la pêche dans la réserve naturelle de la Massane

Le ministre de l'environnement,

Vu l'arrêté du 30 juillet 1973 portant création de la réserve naturelle de la Massane ;

Vu la demande du commissaire de la République du 6 octobre 1983 ;

Vu le rapport du professeur Angelier ;

Vu l'avis du comité permanent du 16 mai 1984 ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature du 20 juin 1984,

Arrête :

Art. 1^{er}. - L'exercice de la pêche est autorisé dans la réserve naturelle de la Massane pour une durée de cinq ans à dater de la notification du présent arrêté dans les conditions prévues pour les rivières de 1^{re} catégorie.

Art. 2. - Tout alevinage est interdit.

Art. 3. - Le directeur de la protection de la nature, le commissaire de la République du département des Pyrénées-Orientales et le maire de la commune d'Argelès-sur-Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 octobre 1985.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la protection de la nature,
F. LETOURNEUX

informations parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 1985-1986

ORDRE DU JOUR

Mardi 22 octobre 1985

A neuf heures trente. - 1^{re} séance publique

Discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1986 (n° 2951). (Rapport n° 2987 de M. Christian Pierret, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.)

Premier ministre (services généraux, secrétariat général de la défense nationale, Conseil économique et social) ; Relations avec le Parlement ; Economie sociale ; Risques naturels et technologiques majeurs ; budget annexe des Journaux officiels :

- annexe n° 24 (services généraux). - M. Philippe Sanmarco, rapporteur spécial ;
- annexe n° 25 (secrétariat général de la défense nationale). - M. Michel Cointat, rapporteur spécial ;
- avis n° 2990, tome VII, de M. Jacques Huyghues des Etages, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées ;
- annexe n° 26 (Conseil économique et social). - M. Michel Barnier, rapporteur spécial ;
- annexe n° 27 (Relations avec le Parlement). - M. Edmond Alphandéry, rapporteur spécial ;
- annexe n° 46 (Journaux officiels). - M. Michel Barnier, rapporteur spécial.

Anciens combattants et victimes de guerre et article 58 :
- annexe n° 7. - M. Hervé Vouillot, rapporteur spécial ;
- avis n° 2988, tome III, de M. Jean Falala, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Premier ministre : Fonction publique et simplifications administratives :

- annexe n° 29. - M. Raymond Douyère, rapporteur spécial ;
- avis n° 2991, tome V, de M. Georges Labazée, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

A seize heures. - 2^e séance publique

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures trente. - 3^e séance publique

1. Fixation de l'ordre du jour.
2. Suite de l'ordre du jour de la première séance.

Convocation de la conférence des présidents

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le mardi 22 octobre 1985, à dix-neuf heures, dans les salons de la présidence.

COMMISSIONS

Réunions de commissions du mardi 22 octobre 1985

- Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à seize heures (salle de la commission).
- Commission de la défense nationale et des forces armées, à quinze heures (salle de la commission).
- Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, à quatorze heures (salle de la commission).
- Commission de la production et des échanges, à seize heures trente (salle de la commission).

Liste des commissaires présents ou excusés

COMMISSION DES FINANCES, DE L'ECONOMIE GENERALE ET DU PLAN

1^{re} séance du lundi 21 octobre 1985

Présents. - MM. Anciant (Jean), Berson (Michel), Bonnet (Alain), Germon (Claude), Hamel (Emmanuel), Jans (Parfait), Vivien (Robert-André).

Excusés. - MM. Dumont (Jean-Louis), Goux (Christian), Pierret (Christian), Tranchant (Georges), Ligot (Maurice), Sprauer (Germain).

2^e séance du lundi 21 octobre 1985

Présents. - MM. Balligand (Jean-Pierre), Bonnet (Alain), Cointat (Michel), Gantier (Gilbert), Germon (Claude), Mercieca (Paul), Natiez (Jean), Tranchant (Georges).

Excusés. - MM. Dumont (Jean-Louis), Goux (Christian), Pierret (Christian), Ligot (Maurice), Sprauer (Germain).